

LE COMMERCE ILLÉGAL DU SINGE MAGOT (*Macaca sylvanus*) AU MAROC.

Els van Lavieren

1. Introduction

Pendant le vingtième siècle un grand nombre de singes a été capturé pour usage en laboratoire, alors que la capture pour satisfaire la demande en animaux domestiques occupait la deuxième place (Kavanagh *et al*, 1987). Pendant les années quatre-vingt-dix, du dernier siècle, le commerce illégal du singe du Maroc vers l'Europe, pour l'utiliser comme animal de compagnie, s'est manifesté. Cette activité, constitue actuellement la deuxième menace importante, après la destruction de son habitat, pour la population de cette espèce dans le pays.

En Europe les refuges et les zoos ont constaté une augmentation des magots qui leur étaient remis par les autorités et les (ex)-propriétaires, notamment en France, en Belgique, en Espagne, en Allemagne et aux Pays-Bas. La plupart de ces singes ont été directement arrachés de leur habitat naturel et le Déroit de Gibraltar et l'Espagne sont les ports principaux d'entrée de ces animaux en Europe. Les détenteurs principaux des singes sont des Marocains résidents en Europe qui, durant leurs vacances dans leur pays d'origine, achètent un magot (surtout les enfants) au marché pour l'amener avec eux en Europe. Retournés chez eux ils découvrent que cet animal sauvage n'est pas facile à domestiquer et ils cherchent donc à s'en débarrasser par tous les moyens.

En France les magots sont utilisés aussi comme bêtes de combat et même comme "chiens" de garde, ceci à la suite de l'interdiction de certains chiens comme le Pitbull, le Doberman et le Rottweiler par le Gouvernement Français (Henley, 2000). En outre du fait que les magots ont été confisqués par les autorités locales, les refuges avaient un excès de cet animal. Par conséquence certains refuges avaient créés une liste d'attente et beaucoup de singes ont été euthanasiés pour manque de place. Le nombre exact des animaux passés en fraude en Europe n'est pas connu, mais le nombre de demandes pour refuge en Hollande seulement est en continue croissance. Si on extrapole ça aux autres pays européens, on constate que la situation est dramatique.

Il est important de noter que le commerce de ces animaux a un grand impact sur la population sauvage. En Inde, par exemple, il y a eu une baisse de 90% de la population des macaques Rhésus (*Macaca mulatta*) entre 1959 et 1980. La répartition des classes d'âge des populations montre un manque flagrant d'animaux immatures malgré un taux de natalité élevé. Les macaques Rhésus sont pourtant des animaux à stratégie R capables donc de maximiser le nombre des mises bas. L'interdiction totale de l'exportation du Macaque Rhésus de l'Inde en 1978 a été suivie par un accroissement flagrant de la taille de la population (Southwick *et al*,

Le trafic mondial des animaux exotiques a été estimé à \$12 billions de dollars U.S.

L'Europe figure parmi les plus grands marchés d'animaux sauvages et de leurs produits. La contrebande des animaux sauvages et des espèces en danger occupe la troisième place des activités transfrontalières illégales après le trafic d'armes et de drogues. Comme les enfants des primates vivent longtemps et moins agressifs, ils sont idéals pour ce genre d'activité illégale.

2001). Ces données montrent clairement que même la population d'une espèce de primates la plus abondante et adaptable peut être sérieusement menacée par la capture des animaux vivants pour les marchés internationaux (Cowlshaw *et al* 2000). La même chose pourrait se passer pour les magots dans un avenir proche. Le nombre de magots capturés est estimé à 300 par an au Maroc (Van Lavieren, 2004, 2008).

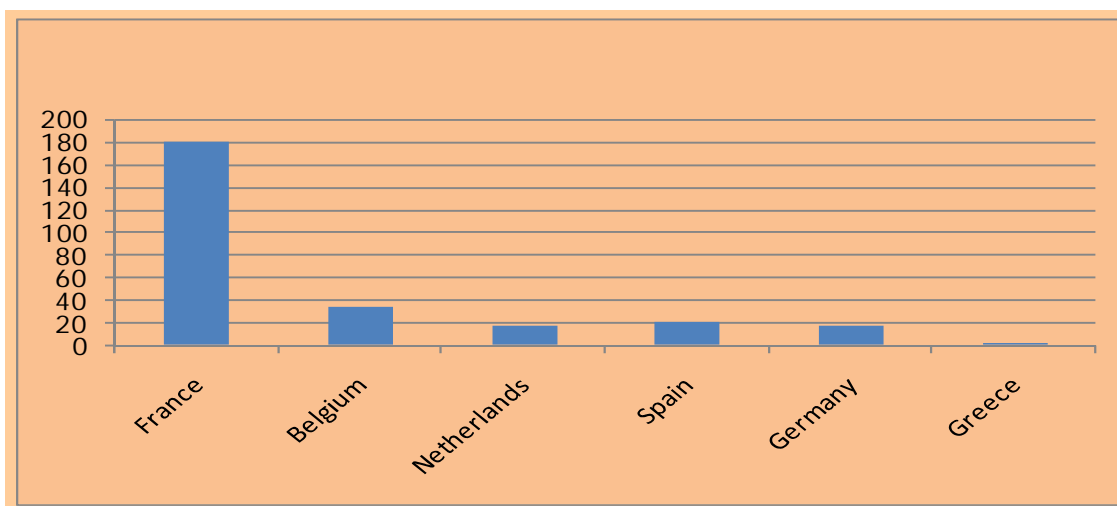
J'ai effectué des investigations sur le commerce illégal du singe magot au Maroc. Dans cet article les résultats de cette investigation seront présentés avec les aspects de ce commerce et son impact sur la population sauvage. Depuis le début du suivi de cette activité en 2004 des mesures ont été prises pour mettre fin à ce commerce. Cependant ces mesures n'ont pas abouti à une baisse de cette activité illégale. En effet, la capture et le commerce du *Macaca sylvanus* sont interdits au Maroc, par l'Article 8 de la Réglementation de la Chasse.

2. Principaux pays européens destinataires des singes vendus

La France semble recevoir la majorité des magots du commerce illégal de cette espèce. La grande communauté de Marocains en France en est probablement la cause. Mais on trouve également beaucoup de magots dans d'autres pays Européens (Figure 1) comme l'Espagne où ce problème a pris récemment de l'ampleur où selon les autorités il y a des centaines de magots dans le commerce à l'heure actuelle.

Les détenteurs principaux sont des Marocains vivant en Europe qui passent leurs vacances au Maroc où ils achètent un magot-nourrisson pour des prix allant de 25 à 200 Euro. Qu'ils peuvent en suite vendre, en Europe, pour un prix de 540 à 1340 Euro pour un seul animal (Balmer, 2000). Au bout d'un certain temps beaucoup de propriétaires cherchent à s'en débarrasser parce que le magot n'est pas un animal de compagnie et ne se laisse pas domestiquer facilement. Un zoo en France a mentionné que leur premier groupe de magots venait de deux zoos au Maroc en 1998. La majorité de ces animaux ont été amenés à ces zoos par des ex-propriétaires ou bien par les autorités locales qui avaient confisqués ces animaux. Les animaux avaient de sévères problèmes de comportement, de telle sorte qu'il fallait les garder dans des cages de peur d'attaquer les visiteurs. Ceci a poussé ce zoo (et il y en a d'autres) à fermer ses portes aux magots. Ces magots ont été alors envoyés à Aap aux Pays Bas, le seul refuge pour les animaux exotiques en Europe qui accueille toujours ces animaux en grand nombre, ou bien ils sont tout simplement euthanasiés. Ces données ont été confirmées par « One Voice » ;, organisation française engagée dans la capture et le placement des magots en France,.

Figure 1 Nombre total de demandes à Aap (Pays-Bas), par pays, entre 2001 et 2008 pour placer les *Macaca sylvanus*



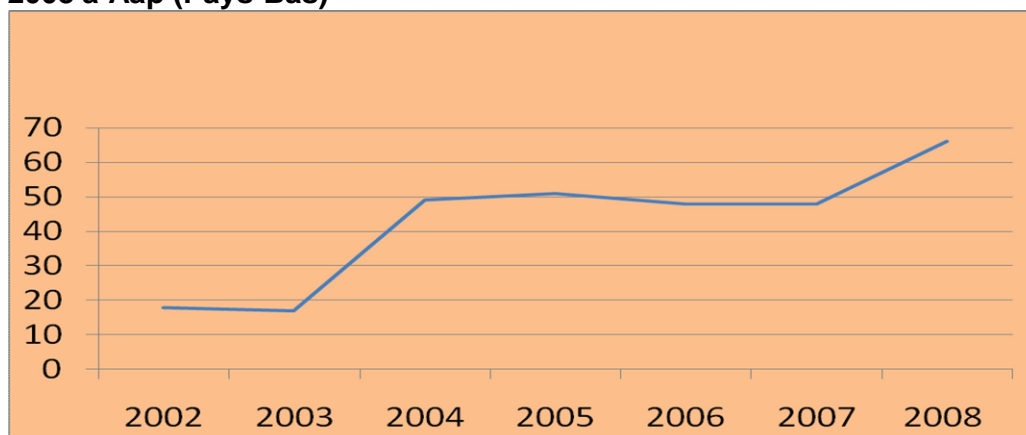
3. Les principales régions au Maroc du commerce des singes.

Comme le montre le tableau 1, Marrakech, Zaouiïat Cheikh, Fès, Casablanca, Tanger et une partie de la région du Moyen Atlas (Azrou/Ifrane) sont les principales régions pour ce commerce. A l'exception de Zaouiïat Cheikh, tous ces endroits sont régulièrement visités par les touristes.

La Place Jmaa el-Fna à Marrakech est le centre d'intérêt pour les touristes. En effet c'est ici qu'on trouve les commerçants d'animaux. Durant nos prospections nous avons constaté que deux groupes de commerçants faisaient leur commerce ouvertement et avaient des singes dans des cages pour la vente notamment des enfants jusqu'à l'âge de 5 mois ; alors que d'autre magots été entraînés pour poser avec des touristes pour la photo. Les vendeurs organisent également des performances dans les hôtels, les bars et sur les plages au Maroc.

Les autres villes touristiques sont Rabat et Meknès et la région des Cascades d'Ouzoud. Néanmoins le commerce était absent dans ces endroits ce qui est en contradiction avec l'hypothèse qui stipule que le commerce a lieu surtout dans les régions touristiques.

Figure 2 Nombre de demandes pour refuge de *Macaca sylvanus* entre 2002-2008 à Aap (Pays-Bas)



TAUX D'EXPLOITATION

Une prospection a confirmé qu'il y a un grand commerce illégal dans la région d'Azrou où un des vendeurs a révélé que les braconniers travaillent en groupes de 5 personnes 'environ et que chaque groupe attrape jusqu'à quatre magots par jour en août et en septembre. Si le nombre exact de groupes de braconniers n'est pas connu dans cette zone il y avait en 2004 quatre groupes actifs. Des animaux jusqu'à l'âge d'un an sont vendus et les enfants sont capturés dans les groupes sauvages dans la forêt. Selon les vendeurs, les braconniers des magots s'en rendent bien compte de leur activité illégale. Selon Van Lavieren (2004, 2008) jusqu'à 300 magots sont capturés par an dans cette région. Cèdre Gouraud, endroit touristique près d'Azrou, où on peut observer un groupe de magots habitué à l'homme. Mais les enfants singes ne sont pas capturés directement à Cèdre Gouraud où ces animaux sont actuellement devenus une attraction touristique bénéfique. En effet des boutiques en plein air vendent des cacahouètes et d'autres aliments aux touristes pour nourrir les magots. En effet, une étude des groupes sauvages, sur le terrain a montré que ces groupes n'avaient pas ou très peu de petits, tandis que dans les groupes suivis à l'endroit touristique du Cèdre Gouraud il y a toujours beaucoup d'enfants. Cela pourrait être dû au provisionnement en nourriture supplémentaire ou le fait que les mères sont plus prudentes et cachent leurs enfants à l'approche de l'homme. La chasse a rendu sans doute la détection des animaux plus difficile parce qu'ils sont devenus plus méfiants de l'homme..

Pourtant

A Marrakech chacun des deux groupes de vendeurs nous ont fait savoir qu'ils vendent six magots par an en moyenne. Néanmoins, à Casablanca un vendeur a confirmé qu'il vend environ douze magots par an.

Dans les autres sites étudiés le nombre de magots vendu n'est pas connu exactement mais une indication du taux de d'exploitation peut être estimée sur les données fournies par les vendeurs (Tableau1). A Salé, Casablanca et Fès les vendeurs ont déclaré avoir vendu jusqu'à trois magots durant les semaines

précédentes. A Fès le vendeur avait ouvertement en vente un enfant d'environ quatre mois.

Tableau 1 Présence, absence, taux de commerce dans les sites étudiés.

Endroits	Commerce présent/absent	taux de commerce
Rabat	Absent	
Salé	Present	*
Casablanca	Present	***
Meknès	Absent	
Fès	Present	**
Azrou / Ifrane region	Present	***
Khenifra	Absent	
Timahdite	Absent	
Zouaiet Chikh	Present	***
Cascades d'Ouzoud	Absent?	
Marrakech	Present	***
Tanger	Present	***

**présent occasionnellement*

***présent constamment*

****emplacement commercial important*

5 – Les vendeurs

Les vendeurs d'animaux sur les marchés marocains sont bien au courant du commerce des macaques bien qu'ils ne soient pas tous impliqués dans cette activité. Dans les villes il y a seulement quelques personnes qui ont les moyens pour arranger le transport et finalement la vente d'un magot.

A Fès on a découvert que les personnes qui donnent des performances avec les magots sur les places publiques sont également engagées dans le commerce. Alors que dans la région du Moyen Atlas il y a beaucoup plus de vendeurs où les braconniers vendent les magots directement aux clients. Ils se trouvent sur les croisements des routes dans la forêt où se localisent aussi les vendeurs de fossiles. Ces derniers sont bien au courant et engagés aussi dans le commerce des magots. Pour l'achat d'un singe par l'intermédiaire de ces trafiquants, les groupes de braconniers sont informés, la transaction est arrangée et les trafiquants reçoivent une commission. Un vendeur de fossiles a demandé une commission au moment où l'acheteur a effectué sa commande. S'il trouve que la commission n'est pas assez haute, il menace l'acheteur d'informer les forestiers pour confisquer le singe. Ainsi la commission reste bien élevée. Il arrive qu'un magot soit capturé au moment où il n'y a pas de clients. Dans ce cas l'animal est remis dans la forêt sans être certain de retourner dans son groupe d'origine.

6. Les clients.

Pour amener des magots en Europe, il est relativement facile de leur faire passer la frontière. Les vendeurs sont bien préparés à donner des conseils sur ce qu'il faut faire dont voici

un sommaire des méthodes employées pour y arriver :

1. Payer 200-500 Dirham à un douanier ;
2. Demander à un routier de faire passer l'animal à travers la frontière et de le reprendre en Europe ;
3. Donner un sédatif avant et pendant le passage de la frontière ;
4. Acheter de faux documents de vaccination et la douane vous laisse passer.

7. Profil des clients.

Il est important de connaître le profil des clients pour lutter contre cette activité illégale en les ciblant par la sensibilisation. Le tableau 2 montre les principaux profils des clients dans les sites étudiés.

Tableau 2 Profil des clients dans les sites étudiés

Lieu	Profil du client
Salé	Marocains-Européens (+++), expatriés vivant au Maroc(+)
Casablanca	Marocains-Européens (France, Italie) (+++), Jeunes Marocains (++) Touristes Européens (+)
Fès	Marocains-Européens (++) , Européens (France, Espagne, Italie, Belgique, Hollande (++) , jeunes Marocains (+)
Azrou/Région d'Ifrane	Marocains-Européens (++++), Marocains (++) , Européens (+)
Zaouïat Cheikh	Marocains (pas de profil confirmé)
Marrakech	Marocains-Européens (++++), Européens (++) Zoos et cirques Européens
Tanger	Marocains-Européens (+++), Européens (+)

(+) occasionnellement, (++) fréquemment, (+++) souvent

8. Méthodes de capture utilisées

Quatre méthodes de capture sont employées :

1. La méthode de capture mentionnée par un vendeur à Casablanca est l'usage d'un pot en terre, contenant de la nourriture, avec une petite ouverture. Le singe met la main dans le pot, attrape la nourriture et ne peut donc plus sortir sa main du pot tout en tenant cette nourriture. Les vendeurs considèrent cette méthode comme efficace. On garde les autres singes du groupe à distance avec des bâtons.

2. La méthode de capture mentionnée à Fès et dans la région d'Azrou est de donner du pain trempé dans du vin et un sédatif à l'enfant singe pendant que les autres sont gardés à distance avec des bâtons.

3. Une autre méthode de capture employée dans cette région est de séparer du groupe la mère et l'enfant sur un arbre par des personnes accompagnées de chiens. Les braconniers grimpent alors sur l'arbre, la mère est harcelée avec des bâtons jusqu'à ce qu'elle laisse tomber l'enfant. Le nombre d'enfants morts par cette procédure n'est pas connu (Intertiner, date inconnue).

4. Quelques magots sont capturés avec un filet. Les animaux marchent sur le filet, les capteurs tirent un fil et une partie du filet tombe sur l'animal. Selon les vendeurs ils ont des permis officiels pour la capture des magots. Il n'est pas clair si ces permis sont légaux et qui les délivre.

9. Saison de capture

La période des mises bas des magots a lieu entre avril et juillet (Deag, 1984). Il est évident que la plupart des nourrissons sont capturés pendant cette saison. Néanmoins, dans la région d'Azrou jusqu'à quatre magots sont capturés tous les jours pendant les mois de septembre et d'octobre par chaque groupe de vendeurs. Les vendeurs vendent les magots jusqu'à l'âge d'un an, ce qui veut dire qu'ils vendent des magots pendant toute l'année. La période de pointe est pourtant l'été quand les Marocains-Européens vont en vacances au Maroc et qu'ils achètent des magots ce qui s'accorde avec l'expérience des refuges. Les refuges et les autorités ont signalé que la plupart des magots leur sont offerts pendant les mois d'automne. Ça veut dire que les propriétaires d'un magot ont l'animal chez eux pendant très peu de temps avant de s'en débarrasser. En outre, pendant la prospection beaucoup de magots ont été vendus dans les semaines précédentes ce qui confirme que la période de point est pendant les mois d'été.

10. Logistiques, lieux de capture et routes du commerce.

La plus grande population de magots sauvages habite dans la région du Moyen Atlas. Les prospections dans les villes ont montré que cette région est le centre du commerce. Dans le Moyen Atlas les magots sont capturés sur demande et peuvent être pris le lendemain matin ou bien ils sont acheminés vers d'autres endroits pour répondre à une demande. Pour acheter un magot dans une ville comme Casablanca, un acompte est exigé car transporter les animaux du Moyen Atlas à Casablanca demande des moyens notamment pour les intermédiaires. A Casablanca les magots capturés sont gardés dans des maisons privées hors de la ville. En effet, dans les villes où le commerce est faible, les magots ne sont pas gardés ouvertement sur les marchés. Ils sont capturés sur demande ou (bien obtenus) à Casablanca. Garder les singes sur le marché n'est pas pratique parce qu'ils y doivent être tenus pendant longtemps avant d'être vendus. Du moment où la commande a été faite, il faut environ une semaine avant que l'animal arrive dans une ville comme Salé par exemple..

Selon un vendeur au marché de Meknès, les magots qui sont ouvertement mis en vente, sont confisqués par les autorités. Les vendeurs conseillent les clients d'aller directement à Casablanca ou à Azrou pour faire leurs achats.

D'après un vendeur, les magots vendus à Marrakech, sont capturés à Setti-Fatma ou aux Cascades d'Ouzoud. Ceci est en contradiction avec les résultats de notre étude qui démontrent l'absence d'un commerce actif aux Cascades d'Ouzoud :

11. Estimations du nombre de magots pris en milieu sauvage et l'impact sur la population naturelle.

Les données obtenues pendant notre études sur le terrain (Van Lavieren, 2004) ont été la base d'une estimation approximative du nombre de magots capturés en milieu sauvage et donc passés en fraude en Europe.

Dans les grandes villes environ 50 à 80 magots sont vendus par an et dans les environs d'Azrou à la fin de l'été. Nous rappelons que chaque groupe de capteur a rapporté une prise allant jusqu'à 4 magots par jour pendant la période d'un ou deux mois ce qui revient à un total de 200 singes pendant ces mois. Un groupe avait capturé 105 nourrissons en août seulement (vendeurs de fossiles, comm.pers. 2005). Basé sur ces nombres, on peut estimer que le nombre total de magots capturés en milieu sauvage pour le commerce en Europe s'élève à environ 300 enfants singe par an. Il faut noter que ces chiffres sont approximatifs..

L'influence sur la population sauvage.

La capture et la chasse des animaux est tolérable seulement si la récolte n'est pas supérieure à la production. Robinson et Redford(1991) ont estimé qu'un prélèvement, dans une population sauvage, est tolérable s'il présente un maximum de 20% de la production des espèces avec une longévité élevée. Pour estimer la proportion de la production qui peut être récoltée par des chasseurs humains, Robinson et Edford (1991) proposent l'usage d'une durée de vie moyenne d'une espèce comme indice du nombre d'animaux qui meurent en absence de la capture et de la chasse par l'homme.

Nous avons adopté cette méthode et une méthode semblable pour calculer la prise admissible de magote. Les deux méthodes ont montré que la prise excède de 50% la subsistance de cette espèce. En d'autres termes, le nombre de captures dépasse la limite de la reproduction nécessaire pour entretenir une population viable d'à peu près 50% (Van Lavieren, 2004, 2008). C'est une situation alarmante. Il faut noter que la prise admissible a été calculée sur la base d'un optimisme de la taille de la population. La vraie récolte admissible serait probablement plus inférieure à cause de la diminution rapide de leurs nombres.

L'étude sur le terrain de la population sauvage de magots dans le Moyen Atlas en 2005 (Van Lavieren, 2005) a montré une diminution du nombre de singes immatures d'environ 70% durant la période de juin 2005 à décembre 2005. En considérant que la mortalité naturelle des magots immatures est entre 23% et 27% (Rowe,1996), il y a lieu de croire que la grande diminution était partiellement causée par la capture pour le commerce. La même étude a estimé un manque de magots immatures de 40% à partir du taux naturel femelle/enfant de l'espèce.

Conséquences de ce prélèvement excessif

On doit toujours veiller à ce que la récolte des populations n'atteint pas des densités vulnérables à la survie de l'espèce dans la zone en cause. Quand la population

atteint des niveaux critiques, des extinctions locales seront inévitables même si la chasse est arrêtée (Cowlshaw et al, 2000).

En considérant que la population des magots se limite à des régions fragmentées, le risque d'extinction se pose clairement. Si la durée et l'intensité du braconnage augmentent, la possibilité de l'extinction augmente également (Kenney et al., 1995). Si le braconnage d'une certaine population peut être arrêté effectivement, une réhabilitation serait possible. Cependant même si une population résiste au braconnage et se rétablit jusqu'au niveau du pré-braconnage, la variabilité génétique sera perdue par suite de la diminution rapide de la population. Une perte significative des individus de cette espèce peut avoir des effets dans tout l'écosystème. Par exemple, les primates jouent un rôle important dans la dissémination des graines en contribuant ainsi considérablement à la régénération des forêts. La disparition des magots dans le Moyen Atlas serait une perte énorme pour la biodiversité du monde, étant la seule espèce de macaque hors de l'Asie. Outre les conséquences écologiques, la disparition pourrait avoir un effet négatif sur l'économie du Maroc. Comme à Gibraltar, beaucoup de touristes visitent chaque année la région à cause des singes et on peut s'attendre à ce que la disparition du magot et de son habitat aient un impact sur le tourisme.

Une action immédiate doit être menée pour arrêter le braconnage des magots immatures afin d'empêcher la disparition de cette espèce dans les zones de refuge naturelles.

12. Conclusions et recommandations.

Deux grandes conclusions peuvent être tirées :

1. Il y a un commerce illégal considérable de magots vivants du Maroc vers l'Europe.
2. Le commerce a un impact négatif sur la population sauvage ce qui peut contribuer à son extinction probable dans l'avenir.

Maroc

Question juridique

Il est important que les autorités Marocains interdisent strictement toutes formes de commerce de magots, en augmentent les sanctions pour la violation des lois. En 1984, Fa l'a stipulé comme une recommandation importante. Vingt ans plus tard, la situation n'a pas beaucoup changé et le commerce a même augmenté. Pourtant, la mesure la plus efficace serait de mettre fin au commerce du côté marocain. Bien qu'il y ait des lois pour interdire ce commerce leurs application n'est pas assez rigoureuse pour dissuader les trafiquants. C'est pourquoi l'objectif principal devrait être l'amélioration de la législation et l'application des lois en vigueur. L'attitude actuelle envers le trafic et les magots reflète un mauvais message aux citoyens marocains. Les gardes forestiers devraient être activement impliqués et patrouiller les régions forestières pour contrecarrer les braconniers de magots et les trafiquants. Les groupes de braconniers sont d'ailleurs faciles à repérer et ces personnes devraient être arrêtées et punies.

Bien que les trafiquants locaux soient dépendants du revenu du trafic, cela ne devrait pas être une raison pour ne pas mettre fin à ce commerce car il s'agit d'une activité illégale dont les conséquences peuvent porter préjudice aux personnes dans l'avenir. Une alternative au commerce consiste à fournir des revenus monétaires directs et durables par le tourisme. Le tourisme a la possibilité de résoudre de nombreux problèmes de conservation. Il s'agit d'une industrie d'emploi qui est en croissance à l'échelle internationale avec un bon potentiel de durabilité à condition d'être gérée convenablement (Cowlshaw et al, 2001). Le tourisme a également le potentiel de contribuer indirectement à la conservation par la sensibilisation et l'obtention des moyens pour des projets de conservation semblables et directement aussi par des projets de conservation utilisant comme attraction touristique les populations menacées, Ce dernier potentiel s'applique aux magots. La région du Moyen Atlas est très attrayante pour les visiteurs et appropriée pour les randonnées. Néanmoins, il faut être très prudent dans la mise en place d'un projet de tourisme car une rentabilité à long terme n'est pas toujours facile à assurer. (Cowlshaw et al, 2001). L'inévitable incitation à accroître le nombre de touristes pour maximiser les profits peut constituer un grand risque pour la perturbation de la population locale de primates. Un moyen pour augmenter les rendements monétaires sans augmenter le nombre de touristes est de limiter ce nombre tout en augmentant le prix pour le service.

Frontières.

Il faut une application plus stricte des lois en ce qui concerne le commerce des animaux sauvages aux frontières du Maroc. Il est inacceptable que les douaniers soient impliqués dans le commerce. Le magot n'est d'ailleurs qu'une espèce parmi plusieurs qui passent en fraude la frontière marocaine. Un refuge au Maroc pour les animaux confisqués semble être inévitable si le commerce est réglementé plus strictement aux frontières marocaines.

Education et sensibilisation du public

Il est important de sensibiliser le public sur cette question. L'éducation des enfants est très importante car ils sont la génération future et ils doivent reconnaître la nécessité de la protection de la faune. Les hôtels et par exemple des sites spéciaux comme le Cèdre Gouraud qui sont populaires pour les voyageurs (Marocains) Européens pourraient également être utilisés comme points d'éducation où l'enseignement est offert sur cette question en distribuant des brochures et des dépliants.

Des ONG européennes pourraient également faire pression sur les tour-opérateurs Européens pour prendre en considération cette question. En plus, les spectacles donnés en utilisant des singes dans les villes marocaines devraient être interdits. Beaucoup d'enfants ont été observés à regarder et à apprécier ces spectacles. Ces enfants reçoivent un message erroné, sur le fait que le macaque est un animal pour le divertissement de l'homme au lieu d'être un animal sauvage qui doit être laissé dans son habitat naturel.

Europe

Le fait que de nombreux macaques attrapés dans la nature sont forcément euthanasiés ou condamnés à une vie derrière les barreaux est inquiétant et

inacceptable quand on sait qu'ils proviennent d'une population sauvage, vulnérable et en voie de disparition. Ainsi la plus haute priorité en Europe devrait être de faire cesser la demande en macaques et de réglementer suffisamment les frontières.

Education

Mettre fin à la demande d'un singe est une question d'éducation. La sensibilisation doit être axée sur les Marocains-Européens. Les citoyens Marocains achètent très peu de magots, principalement parce qu'ils ont peur de ces animaux et ils les considèrent comme très dangereux. Certains gens comparent les macaques avec les sangliers à la campagne. D'autres disent que les macaques sont similaires à l'homme et qu'ils sont capables de certaines actions comme tuer une personne en train de dormir la nuit.

Beaucoup de propriétaires se rendent compte de leur méfait quand ils :

1. découvrent que le macaque devient agressif une fois adulte ;
2. trouvent que prendre soin d'un macaque n'est pas facile ;
3. apprennent que la possession d'un macaque est illégale.

Si les gens peuvent être mieux informés, il est probable qu'ils n'achètent plus de macaques dans l'avenir. Une discussion, avec des marocains sur place, a fait émerger un autre message qui pourrait faire plaisir aux Marocains-Européens est d'aborder le patriotisme national. Si les gens peuvent être sensibilisés du fait qu'en contribuant à la diminution ou même à la disparition des magots sauvages, ils contribuent également à la diminution du patrimoine naturel marocain et à la baisse des revenus de (l'eco) tourisme, il n'achèteraient pas de macaque. Le pays qui a la plus haute priorité en l'éducation des Marocains-Européens est la France, où le commerce est plus flagrant.

L'éducation par des médias Marocains, ce qui existe dans de nombreux pays Européens, devrait être la voie principale de la vulgarisation.

Il est aussi possible qu'à l'aide de quelqu'un qui sert comme « personne modèle » pour les Marocains-Européens, le message serait plus facilement adoptée car les Marocains ont tendance d'avoir un bon nombre de ces « personnes modèle ». Peut-être même Sa Majesté Mohammed VI, le Roi du Maroc pourrait être impliqué.

Il est également important d'éduquer les touristes Européens à ne pas acheter un macaque, même s'ils pensent qu'ils retirent l'animal d'une mauvaise situation. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte qu'en achetant un macaque, ils encouragent un commerce illégal dont les conséquences sont néfastes. C'est la même chose pour les touristes qui prennent des photos avec un macaque sur les épaules. Ce n'est pas seulement négatif pour les macaques mais ça donne le mauvais message : que le macaque est facile à manipuler ce qui peut à son tour faire augmenter la demande de ces animaux.

Au cours des dernières années les autorités marocaines ont confirmé que le commerce des magots est devenu un problème pour la survie de l'espèce, pour les animaux en cause et pour les refuges en question en Europe. C'est un premier pas vers une solution du problème. Dès que le Maroc commence à appliquer activement

les lois, tant dans la forêt que dans les villes, où les magots sont en vente, le commerce diminuera probablement rapidement.

References

- Balmer, C. (2000) *France faces up to threat of invasion of apes*. Reuters, Paris
- Cowlshaw G., Dunbar R. (2000). *Primate conservation biology*. The University of Chicago Press, Chicago, pp. 257-265
- Deag, J.M. (1984) *Demography of the Barbary macaque at Ain Kahla in the Moroccan Moyen Atlas*, In: Fa, J.E. *The Barbary Macaque: A case study in conservation*. Plenum Press, New York, pp. 113-133. Fa, J. E. (1984) *The Barbary macaque. A case study in conservation*. Plenum Press, New York
- Hill, K., Padwe, J., Bejyvagi, C., Bepurangi, A., Jakugi, F., Tykuarangi, R., Tykuarangi, T. (1997) *Impact of hunting on a large vertebrates in the Mbaracayu Reserve, Paraguay*. *Conservation Biology*, 11: pp. 1339-1353
- Henley, J. (2000) *Monkeys the new weapon of Paris gangs*, *The Guardian*, Issue: September 27
- Kavanagh, M., Eudey, A.A., Mack, D. (1987) *The Effects of Live Trapping and Trade on Primate Populations*. In: *Primate Conservation in the Tropical Rain Forest*: pp. 147-177.
- Kenney, J.S., Smith, J. I.D., Starfield, A.M., McDouglas, C.W. (1995) *The long-Term Effects of Tiger Poaching on Population Viability*, *Conservation Biology*, Volume 9, No. 5: pp. 1127-1133.
- Robinson J.G., Redford, K.H. (1991) *Sustainable Harvest of Neotropical Forest Mammals*, In: J.G. Robinson and K.H. Redford (eds.), *Neotropical Wildlife Use and Conservation*, University of Chicago Press, Chicago: pp. 415-429.
- Rowe, N. (1996) *The Pictorial Guide to the Living Primates*, New York: Pogonias Press.
- Southwick, C.H., Siddiqi, M.F. (2001) *Status, Conservation and Management of Primates in India*, *Envis Bulletin: Wildlife and Protected Areas* 1(1): pp. 81–91.
- Van Lavieren, E. (2004) *The illegal trade in the Moroccan Barbary macaque (Macaca sylvanus) and the impact on the wild population*, Thesis report, MSc Primate conservation (Oxford Brookes University).
- Van Lavieren, E. (2008) *The Illegal Trade in Barbary Macaques from Morocco and Its Impact on the Wild Population*, *TRAFFIC Bulletin*, Vol. 21, No. 3.

